CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

POUR

ETUDE DE FAISABILITE ET D'OPPOTUNITE DE CREATION D'UNE OU PLUSIEURS FILIALES A BORDEAUX SCIENCES AGRO

Article premier : Dispositions générales

Pouvoir Adjudicateur :

Le Pouvoir adjudicateur est l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux, établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur et de recherches sous tutelle du Ministèrede l'Agriculture, sise 1, Cours du Général de Gaulle, à GRADIGNAN (33170), valablement représentée aux présentes par Madame Sabine BRUN-RAGEUL, en sa qualité de Directrice.

Objet du marché

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent :

ETUDE DE FAISABILITE ET D'OPPOTUNITE DE CREATION D'UNE OU PLUSIEURS FILIALES A BORDEAUX SCIENCES AGRO

Lieu de livraison et d'exécution :

Bordeaux Sciences Agro 1, cours du Général de Gaulle CS 40201 33175 Gradignan.

Décomposition de la prestation

Compte tenu de sa spécificité, le présent marché n'est pas alloti.

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières [C.C.T.P] vise à définir la nature, la qualité et les conditions de mise en œuvre des prestations à fournir au titre du marché.

CONTEXTE

Bordeaux Sciences Agro est un établissement public d'enseignement supérieur agricole. Il souhaite étudier les conditions dans lesquelles certaines activités non régaliennes, notamment des activités de formation continue, de services, de valorisation ou d'appui aux acteurs socio-économiques, pourraient être organisées dans une ou plusieurs structures distinctes afin de sécuriser leur développement, leur modèle économique et leur capacité à mobiliser des ressources.

Finalité de la mission

La mission consiste à déterminer, de manière objectivée, si la création d'une ou plusieurs filiales constitue une solution pertinente pour Bordeaux Sciences Agro et, le cas échéant, à définir le ou les périmètres d'activités, modèles juridiques, économiques, financiers, sociaux et de gouvernance les plus adaptés.
Le candidat retenu doit être en mesure de :
Évaluer la faisabilité juridique, financière et stratégique de la création d'une (ou plusieurs) filiale(s) pour Bordeaux Sciences Agro ;
Proposer un modèle organisationnel (SAS, SASU, ou autre) adapté aux contraintes de l'établissement ;
Analyser les impacts (RH, financiers, juridiques) pour chaque structure candidate (Luchey-Halde, Formco, FarmLab) ;

En option :

Élaborer des business plans pour les entités prioritaires, incluant :

- *Projections financières (3 à 5 ans) ;*
- *Modèle économique (tarification, sources de revenus) ;*
- *Identifier les risques et proposer des mesures d'atténuation ;*
- *Recommander un plan d'action avec calendrier et étapes clés pour la mise en œuvre.*

Périmètre d'activité à analyser

Formation continue / activité Formco.
FarmLab@Bordeaux.
Château Luchey-Halde.
Le titulaire pourra proposer d'autres périmètres s'il démontre leur cohérence stratégique et économique.

Article 2 : Analyse juridique et statutaire et financière

Le cadre juridique applicable devra être vérifié à la date de remise de l'étude. Le Code rural prévoit notamment que les établissements publics d'enseignement supérieur agricole peuvent, pour leurs missions, participer à des groupements publics ou privés et créer des filiales.
L'analyse devra notamment porter sur :

La gouvernance, le capital, le contrôle et les droits de l'établissement ;
Les autorisations, décisions et validations nécessaires ;
Les conditions de mise à disposition ou de transfert de moyens, locaux, équipements, données, marques et droits ;
Les relations contractuelles entre l'Etablissement (siège) et la filiale ;
Les enjeux de droit de la concurrence et d'aides publiques ;
Les conséquences en matière de gestion et d'occupation des biens mobiliers et immobiliers de l'Etat et de ses Etablissements Publics ;
Les conditions de sécurisation des flux financiers entre l'EPA et la filiale.
Une prise en compte des expériences déjà conduites dans des structures comparables pourra utilement enrichir l'analyse.

Article 3. Méthodologie

Le titulaire proposera une démarche combinant analyse documentaire, entretiens avec les parties prenantes, analyse des données économiques et RH, ateliers de scénarios et restitution décisionnelle.
La méthodologie devra permettre de distinguer clairement les faits établis, les hypothèses, les recommandations et les points nécessitant une validation juridique ou institutionnelle.
Le titulaire désigne un directeur de mission et un chef de projet. Des points d'avancement réguliers sont prévus, avec validation des étapes structurantes.

Article 4 Calendrier

Le candidat devra s'engager sur un échéancier. Il devra définir une durée de chaque phase de la mission.

Article 5 Mise à disposition de données

Bordeaux Sciences Agro mettra à disposition les informations disponibles nécessaires à l'étude, notamment les éléments de contexte, données économiques, organisationnelles, RH et descriptifs d'activités figurant dans les annexes de la consultation. Le titulaire précisera dans son offre les données complémentaires qu'il juge indispensables.

A …… Le…….

Cachet et signature du candidat